

Bruxelles, 24 octobre 2006 – CEEV/ l'industrie et le commerce européen des Vins accueillent favorablement la stratégie de la Commission Européenne pour réduire les dommages liés à l'alcool et lancent un plan d'éducation pour soutenir cette initiative.

L'industrie vinicole de l'UE, représentée par CEEV-Comité Vins, salue l'adoption par la Commission d'une stratégie qui encourage un partenariat co-responsable pour réduire la consommation abusive dommageable ainsi que l'éducation au sens large de "arts de vivre" pour promouvoir des modes de consommation modérés et responsables. L'industrie du Vin veut faire "partie des solutions."

"Nous sommes convaincus qu'une Europe en bonne santé est dans l'intérêt de tous, y compris de l'industrie vitivinicole", a déclaré George Sandeman de Sogrape Vinhos et président du groupe de travail du Comité Vins sur le Vin et la Santé. "Le secteur Vins s'est engagé à contribuer de son côté à la réduction des dommages liés à la consommation inapproprié d'alcool."

Pour ce faire, le secteur Vins européen s'est engagé à liderer la promotion de la modération et de la responsabilité dans la consommation des vins, dans la prévention de la consommation abusive et/ou excessive des boissons alcoolisées et dans la coopération effective avec les autorités compétentes et d'autres acteurs concernés pour prévenir la consommation excessive ou inappropriée de vin.

Parmi les mesures proposées par la Commission, y compris l'application des lois et des règlements existants, une place significative est réservée à l'éducation et à l'information sur l'impact d'une consommation dommageable l'alcool pour la santé et aussi sur les modes de consommation appropriés, afin de permettre aux consommateurs de faire leurs choix en bonne connaissance de cause.

"Nous sommes en train de lancer un plan pour coopérer avec les autorités et d'autres acteurs locaux dans l'éducation sur les effets de la consommation modérée du vin," a déclaré José Ramon Fernandez, secrétaire général du Comité Vins. "Nous sommes déterminés à mobiliser le secteur Vins européen dans son ensemble pour rendre à la mode la modération et la responsabilité."

Le secteur Vins européen travaillera avec les organisations nationales pour la mise en oeuvre de ce plan éducatif ambitieux qui vise à mettre en garde les consommateurs contre les effets pernicieux de la consommation abusive et à diminuer les comportements à risque.

Ce plan du secteur Vins pour la consommation responsable fut accueilli favorablement par la DG SANCO lors de sa présentation aux autorités européennes le mois d'août 2006. La stratégie est basée sur la mobilisation de tout le secteur vitivinicole européen pour agir en tant qu'éducateurs de la modération et la responsabilité dans la consommation de vin.

Le secteur Vins européen est depuis longtemps un défenseur de la modération et de la responsabilité dans la consommation. Spécifiquement, le secteur est concerné par la nécessité de faire face aux principaux problèmes associés aux dommages liés à la consommation d'alcool : l'alcool au volant et pendant la grossesse, la consommation des mineurs et la violence associée à l'abus de l'alcool.

Le Comité Européen des Entreprises Vins (CEEV – Comité Vins) est l'association professionnelle européens de l'industrie et le commerce de vins. Elle regroupe 24 associations nationales qui représentent plus de 7000 entreprises, principalement des PME, dont les expertations annuelles sont plus de 4,5 billion €. L'industrie Vins de l'EU contribue à un surplus de 2 billion € au bilan commercial de l'UE.

CEEV vise à promouvoir la place de la culture des Vins en Europe et dans le monde avec le développement outenable du secteur Vins fondé sur le savoir-vivre, la consommation modérée et responsable, la qualité, la compétitivité et l'équilibre entre tradition et future.